

## HONORAIRES DE L'AGENCE

Barème transaction d'honoraires à la charge du vendeur (sauf si dispositions spécifiques précisées dans le mandat)

PRIX DE VENTE	HONORAIRES	A LA CHARGE
Vente inférieure à 800 000 euros	6% TTC (avec minimum de facturation 6000€ TTC)	Vendeur
Vente à partir de 800 000 euros	5% TTC	Vendeur
Terrains	8% TTC (avec minimum de facturation 6000€ TTC)	Vendeur
Parking/Box/Garage...	10% TTC (avec minimum de perception 3000€ TTC)	Vendeur
Immeuble à usage commercial	6% TTC (avec minimum de facturation 6000€ TTC)	Vendeur
Vente de fond de commerce	10% HT (avec minimum de facturation 6000€ TTC)	Vendeur
Avis de valeur	200 euros TTC (offert si mandat de vente signé)	Vendeur

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.  
Tranches d'honoraires non cumulatives et taux T.V.A 20%

Location à usage d'habitation

LOCATION	MODALITÉS (pourcentage, forfait, tranches)	A LA CHARGE
Biens à usage d'habitations nus ou meublés	100 euros	Bailleur
Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	8 euros le m2	Bailleur et locataire
Etat des lieux vide	3 euros le m2	Bailleur et locataire
Locaux commerciaux et professionnels	1 trimestre de loyer HT	Bailleur et locataire

Gestion et Administration de biens

GESTION ADMINISTRATION DE BIENS	MODALITÉS (pourcentage, forfait, tranches)	A LA CHARGE
Gestion	7,5% TTC du loyer charges comprises	Bailleur
Assurance GLI	3,5% TTC du loyer	Bailleur